



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil régional normal :

N° NV675 - 30 MARS 2016

SOMMAIRE

Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris

201690-0002 - Arrêté modifiant la nomination à l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt public Habitat et Insertion Sociale



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

Acte n° 201690-0002

Signé le mercredi 30 mars 2016

Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris

Arrêté modifiant la nomination à l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt public
Habitat et Insertion Sociale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

ARRETE N° 2016-

**modifiant la nomination à l'assemblée générale
du groupement d'intérêt public Habitat et interventions sociales**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE
PREFET DE PARIS**

**OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, et notamment son chapitre II,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile de France,

VU le décret n° 2012-91 DU 26 JANVIER 2012, relatif aux groupements d'intérêt public,

VU l'arrêté préfectoral n° 2013358-0007 du 24 décembre 2013, portant approbation de l'avenant à la convention constitutive du groupement d'intérêt public « GIP – habitat et interventions sociales pour les mal logés et les sans abris »

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-1441 du 14 décembre 2010 modifié par l'arrêté n° 2015-026-0011 portant nomination au conseil d'administration du GIP HIS

ARRÊTE

Article 1er

Le Préfet de la région d'Ile de France , Préfet de Paris est représenté au sein de l'assemblée générale du groupement d'intérêt public « habitat et interventions sociales pour les mal logés et les sans abris », par Monsieur Patrick VIEILLESZAZES, chef de Cabinet du Préfet de la région Ile de France, en remplacement de Madame Virginie SENE-ROUQUIER.

.../...

Article 2

Madame Hélène Colombié, chargée de mission logement hébergement et santé auprès du secrétaire général aux affaires régionale est nommée commissaire du gouvernement auprès du groupement d'intérêt public « habitat et interventions sociales pour les mal logés et les sans abris », en remplacement de Madame Psylvia DEWAS-TASSEAU

Article 3

Sont renouvelés à l'assemblée générale du dit groupement :

- Monsieur Jérôme NORMAND, Sous-Préfet, Directeur de projet campements illicites en Ile de France
- Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE, Directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Ile de France
- Monsieur Hervé LEROY, Directeur régional et interdépartemental adjoint de l'hébergement et du logement d'Ile de France

Article 4

Est renouvelé, en vue de représenter le Commissariat général à l'égalité des territoires, Monsieur Pascal FLORENTIN, Directeur régional de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale

Article 5

Le Préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile de France, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France.

Fait à Paris le 30 MARS 2016

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris


Jean-François CARENCO